

## AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

### I - Informations relatives à l'acheteur public

L'établissement public à caractère industriel (EPIC) dénommé Office Polynésien de l'Habitat (O.P.H.), rue Afarerii, Pirae - BP 1705-98713 Papeete – Tél. 40 46 36 36 – Fax. 40 46 36 99. E-mail : [bm@oph.pf](mailto:bm@oph.pf)

### II - Objet du marché et caractéristiques des prestations

#### 1. Objet

Le présent appel d'offres concerne les travaux de mise en œuvre de Fare individuels à structure bois pour l'opération Habitat dispersé – CAVC 2017.

#### 2. Catégorie de prestations / type de marché

Les présentes prestations sont rattachées à la catégorie des marchés publics de travaux.

#### 3. Lieu d'exécution

Polynésie française.

### III – Forme du marché

Il s'agira de marchés à bons de commandes, tel que défini par l'article LP 221-4 du CPMP modifié et dont l'exécution s'effectuera par l'émission de bons de commande ou ordre de service successifs.

Il est précisé que les ordres de services vaudront bon de commande.

Les prestations de travaux seront ainsi rémunérées par application de prix unitaires aux quantités réellement exécutées.

**L'étendue du besoin a été estimé, en termes de budget à 81 750 774 F CFP TTC.**

### IV - Allotissement

Le présent appel d'offres vise à la conclusion d'un marché à bons de commande monoattributaire et est décomposé de la manière suivante :

LOTS	
LOT 01	TAHITI – COTE EST MAHINA à TAUTIRA (incluant AFAAHITI)
LOT 02	TAHITI – COTE OUEST ARUE à TEAHUPOO
LOT 03	TUAMOTU-GAMBIER

Le marché sera conclu sans minimum, ni maximum en valeurs ou en quantités.

Il est précisé que les fare sont de type F3, F4 ou F5 en construction individuelle.

Des prestations liées à des adaptations PMR pourront être commandées.

### V - Procédure

Le présent appel d'offres ouvert est soumis aux dispositions des articles LP 221-4, LP 222-1, LP 231-1 à LP 236-2 et LP 322-1 à LP 322-9 de la loi du pays n°2017-14 du 13 juillet 2017, portant Code Polynésien des Marchés Publics modifié (CPMP).

### VI - Conditions de participation – pièce à fournir par les candidats

Les candidats remettront l'ensemble des documents suivants :

Les candidats auront à produire un dossier comprenant notamment les pièces suivantes :

- Les capacités professionnelles, financières et techniques et ses références. (LC2 en annexe à compléter en intégralité) ;
- Des documents et renseignements permettant de justifier que le candidat ne tombe pas sous le coup des interdictions de soumissionner définies à l'article LP 233-1 du CPMP. Le candidat doit compléter le formulaire ci-joint (LC3) ;
- Des documents et renseignements permettant d'identifier le candidat et d'apprécier les pouvoirs des personnes habilitées à l'engager. Le candidat doit compléter un des formulaires ci-joints (LC1 ou LC1bis) selon la forme de la candidature ;
- Les attestations fiscales établies par le Direction des Impôts et des Contributions Publiques (DICP) pour la TVA et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP).
- Une attestation établie par la Caisse de Prévoyance Sociale (CPS).

- Si le candidat souhaite **déclarer un sous-traitant au moment du dépôt des offres**, il devra compléter et déposer les formulaires **LC4 et EC2** joints au présent DCE.

#### **VII - Consultation et retrait du dossier**

L'Avis d'Appel Public à la Concurrence (AAPC) ainsi que le Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) doivent être retirés sur le site web de l'OPH à l'adresse suivante : <http://www.oph.pf/prestataire/appels-offres>.

Ces derniers (AAPC et DCE) peuvent également être consultés gratuitement auprès du Bureau des marchés de l'OPH – Pirae, Rue Afarerii – Tél. 40.46.36.40

Les candidats intéressés par la consultation devront renseigner leurs adresses mails sur le site web de l'OPH, sur lesquelles seront envoyés les liens de téléchargement de l'AAPC et du DCE.

#### **VIII - Critères d'attribution**

**Critère du prix des prestations**, noté sur : **100 points**

#### **IX - Délai de remise des offres**

Les offres doivent parvenir au bureau des marchés de l'OPH le **26/10/2020** avant 11h00.

Le délai de validité des offres est fixé à cent cinquante (150) jours à compter de la date limite de remise des offres.

#### **X - Renseignements complémentaires**

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir au plus tard 7 jours avant la date limite de remise des offres, une demande écrite à :

**Monsieur de Directeur Général de l'Office Polynésien de l'Habitat**

**BP 1705 – 98713 Papeete**

**Téléphone : 40 46 36 36**

**« APPEL D'OFFRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE FARE A STRUCTURE BOIS RELATIVE A L'OPERATION HABITAT DISPERSE – CAVC 2017 »**

**(A l'attention de la Direction de la Maitrise d'Ouvrage - DMO)**

Une réponse sera alors adressée en temps utile à toutes les entreprises ayant retiré un dossier d'appel d'offres.

Pour les renseignements techniques, prendre contact avec la Cellule Construction de l'OPH, par téléphone au 40.46.36.36 – Vehi BORDES, ou en adressant un mail à [vehi.bordes@oph.pf](mailto:vehi.bordes@oph.pf)

Pour les renseignements administratifs, prendre contact avec le Bureau des Marchés de l'OPH, par téléphone au 40.46.36.40 ou en adressant un mail à [bm@oph.pf](mailto:bm@oph.pf).

#### **XI - Conditions de remise des offres**

Les offres seront remises sous enveloppe cachetée qui devra contenir deux (2) sous-chemises intérieures :

- **UNE PREMIERE SOUS CHEMISE REVETUE DE LA MENTION « CANDIDATURE »** composée des pièces B, C, D, E, F et G cités à l'article 3.2 du RPAO ;
- **UNE SECONDE SOUS CHEMISE REVETUE DE LA MENTION « OFFRE TECHNIQUE ET FINANCIERE »** composée des pièces A citées à l'article 3.1 du RPAO.

En cas d'absence de l'une ou de plusieurs des pièces mentionnées au A de l'article 3.1 du RPAO (sauf le CCAP et le CCTP), l'offre sera déclarée irrégulière.

Ces offres devront être remises contre récépissé auprès du Bureau des Marchés de l'OPH – Pirae Rue Afarerii – Tél. 40.46.36.40, avant la date indiquée dans la page de garde du présent RPAO, ou si elles sont envoyées par la poste, devront l'être à cette même adresse, par pli recommandé avec avis de réception postal, et parvenir à destination avant les mêmes dates et heures limites.

Les dossiers qui seraient remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limite fixées ci-dessus ainsi que ceux remis sous enveloppe non cachetée, ne seront pas retenus ; ils seront renvoyés à leurs auteurs.

**L'ENVELOPPE DOIT PORTER L'ADRESSE ET LA MENTION SUIVANTE :**

**Monsieur le Directeur Général de l'OPH**

**BP 1705 – PPT – Tahiti**

**« APPEL D'OFFRES POUR LA MISE EN ŒUVRE DE FARE A STRUCTURE BOIS RELATIVE A L'OPERATION HABITAT DISPERSE – CAVC 2017 »**

**A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT**

#### **XII - Date d'envoi du présent avis à la publication**

**25/09/2020**

Le Directeur Général de l'OPH

